



L'info-Fil

Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Le mercredi 2 septembre 2015

Chers parents,

Je suis très heureuse d'être parmi vous pour ma première rentrée officielle à la direction de l'école bien que j'y suis quand même depuis février dernier. Mme Sylvie Hébert poursuivra dans son rôle d'ajointe et s'occupera des groupes de la maternelle, du 1^{er} et 2^e cycle ainsi que du service de garde et des dîneurs avec la technicienne Mme Annie Lajoie. Vous pouvez communiquer avec elle en passant par la secrétaire de l'école, Mme Renée.

Par ailleurs, au risque de me répéter, la « communication » est l'une des valeurs sur laquelle nous miserons tout au cours de l'année tant entre les membres du personnel qu'avec les parents. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant votre enfant. Il est d'ailleurs possible que l'une de nos deux nouvelles éducatrices spécialisées (Louise Gélinas et Sarah Losier) communiquent avec vous au besoin afin d'assurer un suivi amorcé l'an dernier par Monsieur Stéphane et Mme Nathalie.

La concertation entre toutes les personnes interpellées pour aider votre enfant dans son cheminement scolaire est essentielle alors « communiquons ».

Pour ce faire, n'oubliez pas de nous faire parvenir, si ce n'est pas déjà fait, une adresse courriel valide puisque les bulletins, les communications et les prochains « L'info-Fil » vous seront transmis de cette façon.

Voici en terminant, quelques informations à propos de la rentrée.

Cordialement,

Chantal Labelle
Directrice

Secrétariat

Le secrétariat est ouvert de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h.

En dehors de ces heures, vous pouvez vous rendre à l'entrée de l'Amuserie entre 6 h 45 et 7 h 55 ainsi qu'entre 15 h 20 et 18 h.

Entrée des visiteurs dans l'école et circulation

Tout visiteur qui entre dans l'école, entre 8 h et 16 h, doit se présenter au secrétariat afin de s'identifier. Nous lui remettrons un permis pour circuler.

Absences des élèves – Important d'aviser le secrétariat et le service de garde

Votre enfant doit s'absenter de l'école? Vous devez communiquer en tout temps (même la nuit si vous le désirez) au numéro 450-467-6773 #1 pour le secrétariat et le #6 pour le service de garde l'Amuserie. Vous laissez votre message sur la boîte vocale en mentionnant le nom complet de votre enfant, son groupe-repère et le motif de l'absence. Même si vous avez déjà avisé l'enseignant, il faut aussi aviser le secrétariat.

Il nous est également possible d'entrer des absences à l'avance (rendez-vous, etc.). Vous pouvez donc en aviser d'avance le secrétariat.

Assiduité

Les retards, c'est en grande partie l'affaire des parents alors que c'est l'enfant qui est pénalisé; votre enfant ne peut y arriver sans vous, nous non plus!

L'élève en retard doit se présenter au secrétariat. Il doit motiver son retard afin de recevoir l'autorisation d'entrer en classe. Des retards entraîneront des conséquences.

Au préscolaire (Pavillon Desrochers), la classe débute à 7 h 55 le matin et 12 h 55 l'après-midi. Comme nous n'avons pas de secrétaire pour ouvrir la porte barrée aux enfants en retard, vous devez venir avec votre enfant au pavillon Hertel et un membre du personnel devra accompagner votre enfant dans sa classe au pavillon Desrochers. De telles situations devraient être exceptionnelles.

La présence des adultes dans la cour d'école - Pavillon Hertel

L'accès à la cour de l'école est interdit à tout adulte, autre que le personnel de l'école, que vous soyez parent ou non, entre 7 h 55 le matin et 15 h 20 en après-midi. Cette mesure vise à favoriser la mise en place d'un environnement sécuritaire pour vos enfants. Nous comptons donc sur votre compréhension et votre collaboration. Pour toute urgence ou pour tout imprévu, entre 8 h et 15 h 20, veuillez-vous présenter au secrétariat. Toutefois, il est à noter que le secrétariat est fermé de midi à 13 h.



L'info-Fil

Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Changement d'horaires ou changement de routines pour les sorties des élèves

- ✓ Prenez note que si votre enfant est inscrit au SDG ou au service des dîneurs, nous n'accepterons aucune demande téléphonique, ni écrite, nous demandant de changer la routine de votre enfant pour telle ou telle journée et ce pendant tout le mois de septembre.
- ✓ Par exemple, si votre enfant doit prendre l'autobus, il prendra bel et bien l'autobus à moins que vous vous présentiez à l'école pour venir le chercher. Si tel est le cas, vous devez vous présenter au secrétariat au moins 10 minutes avant la cloche afin d'avoir suffisamment de temps pour informer votre enfant et tout le personnel concerné. De telles situations devraient être exceptionnelles.
- ✓ Il en va de même si vous avez un rendez-vous médical pour votre enfant et que vous devez venir le chercher plus tôt. Il est essentiel d'écrire une note à l'enseignant(e) afin que le sac d'école soit préparé plus tôt. Toutefois, l'enseignant n'est pas responsable de gérer le changement d'horaire; il vous revient donc la responsabilité de venir à l'école et d'arriver au moins 10 minutes plus tôt.
- ✓ Soyez assurés que ces mesures visent en premier lieu la sécurité de votre enfant.

Entrée des élèves (Pavillon Hertel)

Veuillez prendre note qu'avant 8 h 10 ou 13 h, il est défendu pour les élèves d'utiliser la porte avant, rue Ste-Anne (pavillon Hertel). Tous les élèves doivent entrer par la cour. Après 8 h 10 ou 13 h, tous les élèves doivent se présenter au secrétariat pour prendre un billet de retard.

Sortie des élèves le midi et à la fin de la journée

Nous demandons à tous les parents d'attendre leur enfant à l'extérieur de la cour d'école le midi et en fin de journée, sur la rue Provencher (à la clôture).

Si vous devez venir le chercher au SDG, nous vous prions **de passer par le petit sentier piétonnier**. Vous pourrez entrer dans la cour pour vous rendre au service de garde après que les autobus aient quitté la cour. Pour assurer une circulation fluide et sécuritaire du personnel qui quitte, votre collaboration est demandée pour vous stationner plus haut sur la rue Sainte-Anne ou, encore mieux, sur Provencher.

Stationnement (Hertel et Desrochers)

Nous vous rappelons qu'il est strictement défendu de faire descendre votre enfant seul dans le stationnement et de stationner devant la porte d'entrée et le long de l'école. Vous ne devez pas non plus arrêter votre voiture à l'entrée de la cour de jeux des enfants, puisque les autobus scolaires y circulent. Nous vous demandons plutôt d'utiliser le débarcadère de la rue Provencher, sans entraver la circulation des autobus. La cour doit demeurer un lieu sécuritaire en tout temps. Veuillez ne pas l'utiliser comme stationnement. Gareez-vous plutôt sur la rue Provencher ou sur la rue Ste-Anne. Si vous devez venir rencontrer un membre du personnel de l'école, utilisez le débarcadère sur la rue Ste-Anne.

Les oublis

Nous vous demandons de vous assurer que votre enfant quitte le matin avec tout son matériel et arrive à la bonne heure à l'école. Ainsi plusieurs dérangements dans les classes seront évités à tous les jours. Nous voulons éviter d'interrompre l'enseignement dans les classes.

Demande de transport en place disponible

Si vous désirez faire une demande de transport en place disponible, vous devez remplir le formulaire, joint au présent courriel, et vous assurer de le retourner au secrétariat pour le 18 septembre avec votre chèque. Pour les élèves ayant des frères ou des sœurs utilisant également une place disponible, que ce soit dans la même école ou dans une autre école de la Commission scolaire, les frais exigés sont les suivants :

Pour le premier enfant : 100% (180\$)

Pour le deuxième enfant : 100% (180\$)

Pour le troisième enfant : 50% (90\$)

À partir du quatrième enfant : Aucuns frais.

Rencontre parents-enseignants des élèves du primaire

La première rencontre avec l'enseignant-e de votre enfant se tiendra :

1re année : mardi 15 septembre de 19 h à 20 h

2e année : jeudi 17 septembre : **201 et 203** de 16 h à 18 h – **202 et 204** de 18 h 30 à 20 h

3e année : jeudi 17 septembre de 18 h 30 à 19 h 30

4e année : jeudi 17 septembre de 16 h à 18 h

5e année : mercredi 16 septembre de 19 h à 20h

6e année : jeudi 17 septembre de 19 h à 20 h



L'info-Fil

Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Portes-ouvertes pour rencontrer les éducatrices et les éducateurs du service de garde l'Amuserie

Durant la semaine du 14 au 18 septembre, vous pourrez rencontrer les éducatrices et l'éducateur du service de garde, des élèves du préscolaire et du primaire, et visiter les locaux de 15 h 30 à 18 h.

Coop Le Goût-Heure

Nous avons la chance d'avoir à notre école la coopérative Le Goût-Heure qui offre aux élèves et au personnel des plats faits maison et cuisinés sur place. Le plat principal est accompagné d'une soupe, de légumes ou d'une salade, d'un breuvage et d'un dessert.

Membre : pour être membre, il en coûte seulement 10 \$ par famille pour toute la durée de la scolarité des enfants. Lorsque l'enfant est membre, le prix du repas à l'unité lui revient à 5,50\$ au lieu de 6,50 \$. Le formulaire d'adhésion est disponible à la cafétéria.

Cartes-repas: nous vous encourageons à acheter des cartes-repas pour vos enfants afin de leur éviter de manipuler de l'argent et risquer de le perdre. Vous économiserez aussi sur le prix des repas. Le prix des cartes-repas augmente légèrement cette année afin de couvrir l'augmentation du coût des aliments. La carte de 5 repas est maintenant à 26 \$, celle de 20 repas à 98 \$ et une nouvelle carte de 50 repas est proposée pour un montant de 240 \$. Notez que les cartes achetées l'an passé sont toujours valides.

- **L'épluchette de Blé d'Inde annuelle de la COOP** aura lieu le jeudi 17 septembre de 16 h à 18 h et remis au lendemain en cas de pluie. L'épluchette se tiendra près de la porte d'entrée de l'Amuserie dans la cour de l'école. Cette activité sert à amasser des fonds pour soutenir la COOP. Bienvenue à tous !

La coopérative le Goût-Heure vous souhaite une bonne rentrée scolaire. De belles nouveautés sont au menu. Nous espérons que vous serez nombreux à utiliser leurs services et à participer à leurs activités.

Course folle de la rentrée

L'OPP est fier de vous convier à la seconde édition de sa course familiale au profit de l'école. Joignez-vous à nous le dimanche 27 septembre de 13 h 30 à 16 h 00 pour parcourir une distance d'un ou deux kilomètres en course à pied dans les rues du Vieux-St-Hilaire. S'ensuivra un parcours de course ludique, pour le plaisir des petits comme des grands. Les départs seront donnés dans la cour du pavillon Desrochers (pavillon des maternelles).

Le coût est de 5,00\$ par enfant en préinscription ou de 7,00\$ le jour même. Une collation et une surprise sont incluses. Surveillez vos courriels pour le formulaire d'inscription. Si le cœur vous en dit, vous pouvez également nous aider à faire de cet événement un succès en y participant en tant que bénévole (maquillage, collations, etc.). Merci de nous faire part de votre intérêt via : mariehvinet@hotmail.com . Beau temps, mauvais temps, nous vous attendons!

Oserez-vous relever le défi ?

Photographie scolaire

Veuillez prendre note que la photo scolaire pour tous les élèves sera prise le mercredi 14 octobre.

Bibliothèque scolaire

Notre bibliothèque ouvrira à la mi-septembre. Lucie Lemire et Guylaine Daigneault, mamans bénévoles et responsables de la bibliothèque scolaire ont besoin de parents bénévoles pour aider les classes et couvrir les livres. Si vous êtes intéressés, veuillez remplir la feuille « coupon-réponse » qui vous sera envoyée cette semaine par courriel et la retourner au secrétariat.

Message de l'infirmière aux parents dont les enfants ont une particularité au niveau de la santé

Allergies : Revoir les consignes de sécurité i.e. :

- Ne pas échanger le contenu de sa boîte à lunch.
- Ne rien accepter qui n'a pas été autorisé par le parent.
- Se laver les mains régulièrement.
- Revoir la technique d'injection du médicament selon l'âge.

Il est essentiel que toute condition de santé ayant un impact à l'école soit connue par le personnel de l'école et ce à chaque année.

Parce que plusieurs de nos élèves sont allergiques à certains aliments, nous vous recommandons de restreindre l'envoi de nourriture contenant des noix ou des arachides. Les croustilles (chips), chocolats, bonbons, boissons gazeuses et gommes sont interdits à l'école (voir le code de vie).

Finalement, assurez-vous que les numéros de téléphone où vous joindre soient valides.

Merci de votre collaboration. Annie Bouchard, Bsc.inf.



L'info-Fil

Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Assurance accidents écolier

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accidents au bénéfice de chacun de vos enfants auprès d'un assureur privé. Ainsi, si un dommage corporel survient à votre enfant et qu'à la suite d'une enquête, il appert qu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés de la Commission scolaire (employés, bénévoles), la responsabilité de la Commission scolaire ne sera pas engagée et les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.), ne seront pas remboursées. Dans le cas où votre enfant bénéficierait d'une assurance accident souscrite par vous, celle-ci pourrait payer de tels frais si les éléments de la couverture le prévoient.

Les infos de la rentrée sur le site Web de l'école et de la CSP

Chaque famille a reçu notre petite brochure afin de répondre à vos questions sur le fonctionnement de l'école Au-Fil-de-l'Eau. Si vous n'avez pas reçu ce document par courriel, veuillez en aviser le secrétariat ou vous pouvez le consulter sur notre site web. Vous retrouverez tout au long de l'année scolaire les informations importantes et quelques projets particuliers sur le site web de l'école, <http://aufildeleau.csp.qc.ca>.

Pour connaître d'autres informations nécessaires à une bonne rentrée, nous vous invitons à consulter le site Web de la commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des infos sur l'admission dans les écoles, le transport scolaire, les fermetures d'école lors des tempêtes, la participation des parents, le calendrier scolaire et les projets particuliers des écoles.

Service aux parents et Protecteur de l'élève

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la directrice de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca sous l'onglet Commission scolaire.

Journée pédagogique

Le vendredi 25 septembre est une journée pédagogique. Les élèves n'ont pas de classe mais le service de garde est ouvert. Assurez-vous que votre enfant est inscrit si vous avez besoin de ce service.

Assemblée annuelle des parents

Prenez note que l'assemblée annuelle des parents se tiendra le mardi 15 septembre à 20 h, au pavillon Hertel. Les sujets suivants seront traités : Bilan des activités du conseil d'établissement, information pour la formation d'un comité d'utilisateurs du service de garde, l'anglais au 3^e cycle, élection des membres du conseil d'établissement et représentant au comité de parents de la CSP, OPP, Coop, cour d'école, révision du projet éducatif. Bienvenue à tous.

Conseil d'établissement

La prochaine séance du Conseil d'établissement se tiendra le mercredi 23 septembre 2015 à 19 h 00 au pavillon Hertel.

Le contexte des moyens de pression à l'école

Comme dans toutes les écoles du Québec, nous devons composer avec certains moyens de pression du personnel. Pour l'instant, tout le travail s'effectue comme il se doit mais comme il est communiqué dans les médias, les comités autres que ceux prévus à la convention collective seront boycottés temporairement. Donc, pour l'instant, le comité « Harmonisons nos couleurs » n'a pas pris son envol en ce début d'année et nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier au fur et à mesure.